

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Nom et adresse de la Société

Redknee Solutions Inc.
2560 Matheson Blvd East, Suite 500
Mississauga (Ontario)
L4W 4Y9

Rubrique 2 Date du changement important

Le 5 décembre 2012

Rubrique 3 Communiqué

Le communiqué dont il est question aux présentes a été publié par l'intermédiaire de Marketwire le 5 décembre 2012 et peut être consulté sur le site Web de Redknee à www.redknee.com.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 5 décembre 2012, Redknee Solutions Inc. (« Redknee ») a annoncé qu'elle avait conclu avec Nokia Siemens Networks un accord définitif visant l'acquisition de l'entreprise des systèmes de soutien à l'entreprise (SSE) de Nokia Siemens Networks, moyennant une contrepartie globale d'environ 15 M€ en espèces à la clôture, majorée d'un maximum de 25 M€ pour certains versements complémentaires fondés sur le rendement devant être effectués en espèces au cours d'une période de 12 à 36 mois après la clôture (l'« acquisition »).

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

Le 5 décembre 2012, Redknee a annoncé qu'elle avait conclu un accord définitif visant l'acquisition de l'entreprise SSE de Nokia Siemens Networks.

L'acquisition de l'entreprise SSE permettra de transférer à Redknee les contrats de clients et de fournisseurs, les droits de propriété intellectuelle, les immobilisations corporelles ainsi que le passif qui y est associé, et environ 1 200 employés. Les employés visés par le transfert des activités à Redknee sont principalement situés à Berlin, en Allemagne, à Bangalore, en Inde, et à Wrocław, en Pologne. L'accord-cadre mondial (l'« accord ») a été déposé sur le site Web SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (www.sedar.com). Le texte qui précède ne constitue qu'un résumé de certaines dispositions de l'accord et ne prétend pas être complet. Veuillez lire l'accord pour obtenir une description complète des conditions de celui-ci.

Redknee prévoit financer l'acquisition à l'aide de liquidités inscrites à son bilan et de facilités de crédit. Ces facilités de crédit sont assujetties à des conditions et seront conclues à la clôture de l'acquisition, le cas échéant. La contrepartie globale versée par Redknee pour l'entreprise SSE comprendra un montant en espèces de 15 M€ versé à la clôture, majoré d'un maximum de 25 M€ pour

certaines versements complémentaires fondés sur le rendement devant être effectués en espèces au cours d'une période de 12 à 36 mois après la clôture.

La clôture de l'acquisition devrait avoir lieu au cours du premier semestre de l'année civile 2013. L'acquisition est assujettie à l'obtention des approbations des autorités de réglementation, de la bourse et de tiers, à un processus de consultation avec des représentants syndicaux et au respect d'autres conditions usuelles. L'acquisition constituera une acquisition importante pour Redknee en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables et, par conséquent, Redknee déposera une déclaration d'acquisition d'entreprise dans les 75 jours qui suivront la clôture de l'acquisition.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent document peuvent constituer des « énoncés prospectifs » comportant des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations réels, ou les résultats du secteur, diffèrent de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qu'expriment ou sous-entendent ces énoncés prospectifs. Dans le présent document, ces énoncés emploient des mots comme « s'attendre à », « continuer », « estimer », « planifier », « prévoir » et « anticiper », au temps futur et conditionnel, ainsi que des expressions similaires. Ces énoncés prospectifs sont fournis afin de présenter de l'information sur les attentes et les projets actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur du présent communiqué est prié de tenir compte du fait que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Ces énoncés prospectifs comprennent les énoncés sur l'acquisition, notamment sur la clôture de l'acquisition, et pourraient également comprendre des prévisions, notamment financières, ainsi que des déclarations sur les plans, les objectifs ou le rendement futurs de Redknee pour la période en cours et pour les périodes subséquentes, et sur les marchés pour nos produits. Ces énoncés font état des hypothèses et attentes actuelles à l'égard de résultats d'exploitation et d'événements futurs et ne sont valables qu'à la date du présent document. Les énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes importants et ne devraient pas être interprétés comme des garanties de rendement ou de résultats futurs, et ne constitueront pas nécessairement une indication exacte que ce rendement ou ces résultats seront atteints ou non. Divers facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats exprimés dans les énoncés prospectifs, notamment la possibilité que toute condition à la clôture de l'accord aux termes de l'accord, notamment l'obtention des approbations des autorités de réglementation, ne soit pas remplie ou ne fasse pas l'objet d'une renonciation, la possibilité que Redknee soit incapable de satisfaire aux conditions préalables à la facilité de prêt pour recevoir le financement nécessaire, la survenance d'un changement défavorable important dans les activités de Nokia Siemens Networks et/ou de

Redknee ou la survenance d'un événement ayant une incidence défavorable importante sur les marchés financiers, ainsi que les facteurs décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle la plus récente de Redknee déposée, pouvant être consultée sur SEDAR à www.sedar.com et sur le site Web de Redknee à www.redknee.com et, en ce qui a trait à Nokia, y compris Nokia Siemens Networks, les facteurs décrits à la rubrique 3D « Facteurs de risque », aux pages 13 à 47 du rapport annuel de Nokia sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (version anglaise seulement). D'autres facteurs inconnus ou imprévisibles ou hypothèses sous-jacentes pouvant ultérieurement se révéler inexacts pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces énoncés prospectifs.

Bien que les énoncés prospectifs décrits dans le présent document soient fondés sur des hypothèses que nous estimons raisonnables, nous ne saurions garantir aux investisseurs que nos résultats réels concorderont avec ces énoncés prospectifs. Nous déclinons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs ou de les réviser en fonction de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si le droit en valeurs mobilières l'exige.

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7 Information omise

Sans objet.

Rubrique 8 Membre de la haute direction

David Charron, chef des finances

905-625-2943

Rubrique 9 Date de la déclaration

Le 14 décembre 2012.